

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article361>



Programme de l'École Maternelle 2015

- Maternelle - Pédagogie Générale -



Date de mise en ligne : vendredi 27 mars 2015

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

Le **Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015** est consacré au programme d'enseignement de l'école maternelle. Ce nouveau programme **entre en vigueur à la rentrée 2015**.

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

La loi de refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

L'école maternelle :

- s'adapte aux jeunes enfants
- organise des modalités spécifiques d'apprentissage
- permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble

Les cinq domaines d'apprentissage

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Cette organisation permet à l'enseignant d'identifier les apprentissages visés et de mettre en œuvre leurs interactions dans la classe. Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage. Le programme établit, pour chaque domaine d'apprentissage, une définition générale, énonce les objectifs visés et donne des indications pédagogiques de nature à fournir des repères pour organiser la progressivité des apprentissages.